

DoC'ActuS

Bulletin d'information
Santé au travail

Service documentation et communication

STL Limousin

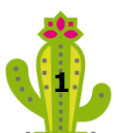
N° 140
Janvier 2020

Sommaire :

Extraits du journal officiel de la République française	2
Extraits du journal officiel de l'Union européenne	3
Jurisprudence	4
Sénat (Questions/Réponses)	5
Assemblée Nationale (Proposition de loi)	6
Recommandations	6
Ministère du travail	7
Ministère de la santé	7
Présanse	7
Les brèves	8
Rapports et études	11
Sur le web	11
La boîte à outils	11
Nouveautés INRS	13
Congrès, colloques, conférences	14
Les chiffres en plus	15
Parlez-vous la nov'langue au bureau ? So ridiculing !	15



Restez informé(e) au quotidien !



29/12/2019

- [Décret n° 2019-1487 du 27 décembre 2019](#) fixant des **valeurs limites d'exposition professionnelles contraignantes** pour certains agents chimiques.

28/12/2019

- [Arrêté du 13 décembre 2019](#) portant **agrément d'organismes** pour effectuer les vérifications techniques réglementaires dans les **établissements recevant du public**.

29/12/2019

- [Arrêté du 27 décembre 2019](#) relatif à la **tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles** pour l'année 2020.
- [Arrêté du 27 décembre 2019](#) fixant le montant des **majorations** visées à l'article D. 242-6-9 du code de la **sécurité sociale** pour l'année 2020.
- [Arrêté du 27 décembre 2019](#) relatif à la **tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles dans les exploitations minières et assimilées** pour l'année 2020.
- [Décret n° 2019-1487 du 27 décembre 2019](#) fixant des **valeurs limites d'exposition professionnelles contraignantes** pour certains **agents chimiques**.
- [Arrêté du 20 décembre 2019](#) portant **agrément d'organismes** habilités à procéder au contrôle de **l'aération et de l'assainissement des locaux de travail** pouvant être prescrit par l'inspecteur du travail.

31/12/2019.

- [Décret n° 2019-1501 du 30 décembre 2019](#) relatif à la prorogation de droits sans limitation de durée pour les **personnes handicapées**.
- [Arrêté du 20 décembre 2019](#) modifiant l'arrêté du 17 octobre 1995 modifié relatif à la **tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles**.
- [Arrêté du 24 décembre 2019](#) modifiant l'arrêté du 22 décembre 2016 portant modification de l'arrêté du 16 octobre 1995 modifié pris pour l'application de l'article D. 242-6-5 du code de la sécurité sociale relatif à la **tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles**.
- [Décret n° 2019-1547 du 30 décembre 2019](#) relatif au mesurage des **niveaux de rayonnement optique artificiel** pour la protection des travailleurs.

01/01/2020

- [Arrêté du 26 décembre 2019](#) modifiant l'arrêté du 1er octobre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de **matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante**, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses.
- [Décret n° 2019-1586 du 31 décembre 2019](#) relatif aux **seuils d'effectif**.
*Ce décret fixe désormais à 50 salariés dans l'établissement le seuil pour la mise à disposition d'un **local de restauration**. Cette mise en place est soumise à l'avis préalable du comité social et économique. Jusqu'ici, cette obligation de mise en place d'un local de restauration s'imposait quand au moins 25 travailleurs avaient émis le souhait de prendre habituellement leur repas sur le lieu de travail. L'équipement obligatoire dans ce local de restauration (tables, chaises, eau potable, installations permettant de conserver les aliments au frais et de réchauffer les plats) demeure inchangé.*

03/01/2020

- [Arrêté du 24 décembre 2019](#) portant interdiction de mise sur le marché de bouteilles de gaz métalliques contenant de **l'hélium**.



11/01/2020

- [Arrêté du 7 janvier 2020](#) modifiant et complétant la liste des établissements de fabrication, flocage et calorifugeage à l'amiante, susceptibles d'ouvrir droit à **l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante**.
- [Arrêté du 7 janvier 2020](#) modifiant la liste des établissements de fabrication, flocage et calorifugeage à l'amiante, susceptibles d'ouvrir droit à **l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante**.
- [Arrêté du 7 janvier 2020](#) modifiant la liste des établissements et des métiers de la construction et de la réparation navales susceptibles d'ouvrir droit à **l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante**
- [Arrêté du 7 janvier 2020](#) modifiant et complétant la liste des établissements et des métiers de la construction et de la réparation navales susceptibles d'ouvrir droit à **l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante**.
- [Arrêté du 7 janvier 2020](#) modifiant et complétant la liste des établissements et des métiers de la construction et de la réparation navales susceptibles d'ouvrir droit à **l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante**
- [Arrêté du 7 janvier 2020](#) modifiant la liste des établissements et des métiers de la construction et de la réparation navales susceptibles d'ouvrir droit à **l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante**.
- [Avis](#) relatif à l'extension d'accords conclus dans le cadre de la **convention collective nationale des services de santé au travail**.

30/01/2020

- [Arrêté du 23 janvier 2020](#) modifiant l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au **repérage de l'amiante** avant certaines opérations réalisées dans les **immeubles bâtis**.

01/02/2020

- [Arrêté du 28 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 15 mai 2006 modifié](#) relatif aux conditions de délimitation et de signalisation des **zones surveillées et contrôlées** et des **zones spécialement réglementées ou interdites** compte tenu de **l'exposition aux rayonnements ionisants**, ainsi qu'aux règles d'hygiène, de sécurité et d'entretien qui y sont imposées.

Extraits du journal officiel de l'Union européenne

10/01/2020

- [Règlement délégué \(UE\) 2020/11 de la Commission du 29 octobre 2019](#) modifiant le règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges en ce qui concerne les informations relatives à la réponse à apporter en cas d'urgence sanitaire (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).



Manquements de l'employeur en matière de sécurité : Dans cet arrêt du 27 novembre 2019, la Cour de cassation rappelle que le salarié peut obtenir du juge la résiliation judiciaire de son contrat de travail en cas de manquement suffisamment grave de l'employeur à ses obligations rendant impossible la poursuite du contrat de travail. *ISTNF le 06/01/2020.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF](#)
- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 18-14725 du 27/11/2019](#)

Rémunération des temps de douche en cas de travaux insalubres ou salissants : Les juges du fonds doivent rechercher, avant d'appliquer les dispositions de l'article R. 3121-1 du code du travail relatives à la rémunération du temps de douche en cas de travaux insalubres ou salissants, si les dispositions conventionnelles de l'entreprise ne prévoient pas une telle rémunération. *Les Editions législatives, 14/01/2020.*

- [Cass.soc., 2 oct. 2019, n°18-12.465](#)

Harcèlement moral : mauvaise foi et intention de nuire sont bien distinctes. Un salarié qui dénonce de mauvaise foi des faits de harcèlement moral peut être sanctionné. L'absence d'intention de nuire n'est pas un motif permettant d'exclure la mauvaise foi du salarié. *Les Editions législatives, 17/01/2020.*

- [Cass. soc., 11 déc. 2019, 18-18.207](#)

Travail de nuit et accord collectif : la présomption de conformité ne suffit pas : Un accord mettant en place le travail de nuit est présumé conclu en tenant compte des impératifs de protection de la santé et la sécurité des travailleurs, selon les ordonnances Travail de 2017. Pour autant, les juges ne sont pas dispensés de rechercher si une ou plusieurs clauses de ces accords sont contraires à la loi, tranche la Cour de cassation dans un arrêt du 7 janvier. *Les Editions législatives le 22/01/2020.*

- [C.Cass., 7 janv. 2020, n°18-83.074](#)

Inaptitude / Méconnaissance de l'obligation de saisir la commission de reclassement prévue par la convention collective : La méconnaissance de l'obligation conventionnelle de saisir une commission de reclassement associée à la recherche d'un reclassement au bénéfice du salarié susceptible d'être déclaré définitivement inapte à son emploi par le médecin du travail n'est pas de nature à priver le licenciement pour inaptitude de cause réelle et sérieuse. *Editions Dalloz le 28/01/2020.*

- [Lire l'analyse juridique](#)
- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 18-18431 du 18/12/2019](#)

Convention collective et discrimination en raison de l'état de santé : Dans cet arrêt du 8 janvier 2020, la Cour de cassation affirme que si un accord collectif peut tenir compte des absences, même pour maladie, pour le paiement d'une prime, c'est à la condition que toutes les absences, hormis celles qui sont légalement assimilées à un temps de travail effectif, entraînent les mêmes conséquences sur son attribution. *ISTNF le 24/01/2020.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)
- [Retrouvez le texte sur Légifrance.](#)

Préjudice d'anxiété / Rejet d'une QPC : L'indemnisation du préjudice d'anxiété qui repose sur l'exposition des salariés au risque créé par leur affectation dans un établissement figurant sur une liste établie par arrêté où étaient fabriqués ou traités l'**amiante** ou des matériaux contenant de l'amiante, en premier lieu n'exclut pas toute cause d'exonération de responsabilité. Elle ne prive pas l'employeur d'un recours effectif dès lors notamment qu'il peut remettre en cause devant le juge compétent l'arrêté ministériel. Elle ne porte pas non plus atteinte au principe d'égalité en ce que la différence de traitement invoquée est en rapport direct avec l'objet de la loi qui l'établit et ne constitue pas un avantage disproportionné. Il n'y a pas lieu de renvoyer la question prioritaire de constitutionnalité au Conseil constitutionnel. *Capstan Avocats le 28/01/2020.*

- [Cour de Cassation Chambre Sociale n° 19-18343, 19-18353 et 19-18374 du 22/01/2020](#)



Harcèlement moral : tous les éléments invoqués par le salarié doivent être pris en compte : Contrairement au harcèlement sexuel qui peut être constitué d'un seul agissement, le harcèlement moral suppose des agissements répétés. Ainsi, un acte isolé ne peut pas constituer un harcèlement moral. *Les Editions législatives le 03/02/2020.*

- [Cass. soc., 8 janv. 2020, n° 18-22-055](#)

BTP / Reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur : la déclaration de l'AT n'est pas une condition préalable. La reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur n'implique pas que l'accident du travail ait été préalablement déclaré à la caisse dans le délai de deux ans prescrivait l'action. *Les Editions législatives le 04/02/2020.*

- [Cass. 2e civ. 23 janv. 2020, n° 18-19.080 FPBI](#)

Reconnaissance d'un accident du travail non pris en charge par la CPAM : Au cours d'une réunion de CHSCT, un représentant du personnel est victime d'une agression verbale de la part du président du CHSCT. Il se sent ensuite très mal. Le lendemain, le médecin lui diagnostique une anxiété en relation avec le travail. Il demande à son employeur une déclaration d'accident du travail. Après enquête administrative, la CPAM refuse de le prendre en charge. Le salarié conteste. La Cour de cassation ne suit pas la CPAM et considère qu'il résulte de ses constatations que le salarié a été victime d'une agression verbale survenue au temps et au lieu de travail, suivie d'un état d'anxiété en relation avec le travail. Elle retient qu'il y a donc bien accident du travail. *Les Editions législatives le 05/02/2020.*

- [Cass. 2e civ., 4 avr. 2019, n° 18-14.915](#)

Congé maternité : Le licenciement d'une salariée enceinte est nul dès lors qu'il lui a été notifié alors qu'elle était déjà en congé maternité au titre d'une grossesse pathologique pour une exposition in utero au diéthylstilbestrol connue de l'employeur. *ISTNF le 04/02/2020.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)
- [Retrouver le texte officiel sur Légifrance.](#)

Sénat (Questions/Réponses)

Nocivité de la lumière bleue : M. Jean-Noël Guérini appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les risques sanitaires que pourrait faire courir une exposition prolongée à la lumière bleue des écrans et lui demande si elle compte diligenter des études, afin d'évaluer la dangerosité de la lumière bleue pour l'homme et de généraliser les solutions pour s'en prémunir au mieux (lunettes ou écrans adaptés).

- [Réponse du Ministère de la santé, du 23/01/2020.](#)

Obligation d'équipement d'un défibrillateur automatisé dans les établissements recevant du public : La loi n° 2018-527 du 28 juin 2018 introduit l'obligation pour tous les propriétaires d'établissements recevant du public de s'équiper d'un défibrillateur automatisé. Qu'entend la loi par « propriétaire d'établissement recevant du public » ? S'agit-il du propriétaire du bâtiment loué abritant l'ERP sans en être pour autant l'exploitant, ou bien s'agit-il du propriétaire du fonds de commerce (l'exploitant) domicilié dans le bâtiment loué.

- [Réponse du Ministère du travail du 30/01/2020.](#)



Organisation du télétravail : Mme Marie-Françoise Perol-Dumont attire l'attention de Mme la ministre du travail sur les conditions de mise en place du télétravail, dont l'importance prendrait une ampleur nouvelle en période de grève dans les transports en commun et souhaiterait connaître les pistes possibles qui permettraient de concilier la garantie d'un droit pour le salarié tout en tenant compte des contraintes organisationnelles de l'entreprise.

- [Réponse du Ministère du travail le 23/01/2020.](#)

Assemblée Nationale (Proposition de loi)

[Proposition de loi " visant l'ouverture du marché du travail aux personnes atteintes de diabète "](#)

Ce projet de loi a été adopté à l'Assemblée nationale le jeudi 30 janvier 2020 et le texte devra ensuite être discuté et voté au Sénat.

Recommandations

[R 505](#) : Livraison, chargement, déchargement des marchandises / Matériels de livraison en hôtellerie, restauration et tout autre point de vente de consommation hors domicile / livraisons régulières.

- Cette recommandation propose aux professionnels des secteurs concernés un ensemble de bonnes pratiques à adopter dans leurs entreprises, pour les accompagner dans une démarche globale de prévention des risques et favoriser un travail en sécurité de leurs salariés ou de leurs fournisseurs. Un protocole de sécurité spécifique à la livraison, au chargement et au déchargement de marchandises, notamment de boissons et de produits alimentaires, et permettant de répondre aux exigences de la réglementation, y est proposé.

[R 506](#) : verreries, protection contre les coulées accidentelles.

- En complément des mesures législatives et réglementaires en vigueur, il est recommandé aux chefs d'entreprise dont tout ou partie du personnel relève du régime général de la Sécurité sociale et effectue à titre permanent ou occasionnel, des travaux sur ou à proximité des fours dans les verreries (mécaniques ou à la main) de prendre les dispositions en vue d'assurer la protection contre les risques de coulée accidentelle.
- *Cette recommandation annule et remplace la recommandation R.425 adoptée le 1er juin 2006.*

[R 507](#) : Le travail des verriers : Prévention des risques d'affections oculaires.

Ce texte concerne le personnel :

- Travaillant à proximité du verre en fusion susceptible d'être exposé à des risques d'affections oculaires provenant du rayonnement des matières chauffées à haute température et de la chaleur (notamment les cueilleurs, mouleurs, rebrûleurs et porteurs à l'arche, les conducteurs de machines) ;
- Susceptible d'être exposé à des projections de particules de verre dans les yeux ;
- De maintenance susceptible d'être exposé aux risques pré-cités.

Cette recommandation annule et remplace la recommandation R.426 adoptée le 7 novembre 2006.



Ministère du travail

L'essentiel du risque routier professionnel : Le ministère du Travail et le ministère de l'Intérieur, ainsi que la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), la Mutualité sociale agricole (MSA), Santé publique France, et l'Unité Mixte de Recherche Épidémiologique et de Surveillance Transport Travail Environnement (UMRESTTE) publient l' « **Essentiel du risque routier professionnel** », un document présentant les chiffres clés relatifs à ce risque qui demeure la première cause de mortalité au travail. *Ministère du travail le 10/02/2020.*

- [Infographie Risque routier professionnel](#)
- [Tableau de bord complet sur le risque routier professionnel](#)
- [Note explicative du tableau de bord](#)

Actualisation du "100 questions-réponses" sur le comité social et économique : De nouvelles réponses concrètes (+7) sont apportées par le ministère du travail aux questions que peuvent se poser les acteurs de la vie de l'entreprise : salariés, employeurs, représentants du personnel, sur le comité social et économique, notamment à l'issue de la période d'instauration progressive de cette nouvelle institution représentative du personnel. *Ministère du travail, janvier 2020, 69 pages.*

- Télécharger la brochure ["le comité social et économique en 117 questions"](#)

Ministère de la santé

Coronavirus 2019-nCov : Afin de limiter les risques de transmission de ce nouveau virus, les autorités sanitaires françaises émettent des recommandations aux voyageurs devant séjourner ou revenir d'un pays où des cas d'infection par le nouveau coronavirus ont été signalés.

- [Aller sur le site.](#)
- [Affiche Coronavirus : Mieux comprendre](#)
- [Coronavirus : Affiche Conseils aux voyageurs](#)

Présanse

Informations mensuelles : Publiées 11 fois par an, les Informations Mensuelles de Présanse compilent les actualités de la profession (réforme, congrès, événement santé-travail), les actions des SSTI et celles de Présanse même, ainsi les analyses du pôle juridique, les nouvelles ressources mises à disposition par le pôle médico-technique, les actualités RH, DPST...

- [Lire le numéro 88, décembre 2019.](#)
- [Lire le numéro 89, janvier 2020.](#)



Les brèves

France Télécom et ses trois anciens dirigeants reconnus coupables de harcèlement moral institutionnel :

L'entreprise a été condamnée à une amende de 75 000 euros, la peine maximale. La justice a reconnu qu'un harcèlement moral institutionnel s'était propagé du sommet à l'ensemble de l'entreprise en 2007-2008, une période marquée par plusieurs suicides de salariés. *Le Monde* le 20/12/2019.

- [Lire l'article.](#)

Après France Télécom : de nouveaux droits pour la santé au travail et l'environnement

À l'issue du procès France Télécom, un collectif de syndicalistes, chercheurs, responsables associatifs, artistes, interpelle les parlementaires sur la situation de la santé et de la sécurité des travailleurs. Un débat sur les avancées nécessaires en matière de démocratie au travail est indispensable : « Cette condamnation pénale d'actes passés, porte des leçons pour le présent et pour l'avenir. Et si ces leçons sont ignorées, le pire perdurera ». *Médiapart*, le 20/12/2019.

- [Lire l'article.](#)

Ondes électromagnétiques : Faut-il craindre la 5G ?

Avec le déploiement de la 5G, le "fog électromagnétique" dans lequel nous vivons va encore se densifier. Y-a-t-il des raisons de s'en inquiéter ? Découvrez l'opinion de trois experts, Yves Le Dréan, chercheur à l'Institut de recherche en santé, environnement et travail, Brigitte Lacour, épidémiologiste au Centre de recherche épidémiologie et statistiques Sorbonne Paris Cité et Olivier Merckel, chef de l'unité Agents physiques, nouvelles technologies et grands aménagements à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. *INSERM* le 20/12/2019.

- [Un article à retrouver dans le n°45 du magazine de l'Inserm](#)

Témoignage : Reprise d'activité d'un salarié en arrêt de travail : l'exemple réussi d'un Ehpad à Brest.

Anticiper la reprise d'activité d'un salarié en arrêt de travail est possible grâce à l'essai encadré. Découvrez le témoignage d'un Ehpad à Brest qui, grâce à cette solution, a permis à sa salariée de reprendre son travail et à conserver une compétence difficile à recruter. *Ameli Entreprises*, décembre 2019.

[Lire l'article.](#)

Prévenir le suicide : connaissances et interventions.

Il existe des interventions efficaces pour prévenir le suicide, cela a été démontré par la littérature scientifique. Ce constat a amené les pouvoirs publics et les intervenants dans le champ de la santé publique à intégrer cette démarche de prévention qui a fait ses preuves. Ce dossier analyse ces interventions probantes au travers de programmes concrets. *Santé publique France, la santé en action*, décembre 2019.

- [Lire l'article.](#)

Le médecin du travail. Comme un hibou dans la forêt...

Une métaphore naturaliste pour que ce métier soit mieux compris, connu et apprécié à sa juste valeur. Alors quand on a demandé à Christian Mostosi comment il qualifierait le Médecin du Travail, il a choisi le hibou. Voici pourquoi. *Christian Mostosi* le 05/01/2020.

- [Lire l'article sur LinkedIn.](#)

Se faire harceler au travail est plus dangereux qu'on ne le pensait :

De nouvelles découvertes suggèrent qu'être victime de harcèlement au travail ne nous affecte pas seulement émotionnellement, mais pourrait aussi avoir de graves conséquences sur la santé, [rapporte la BBC](#). *Le Vif*, le 06/01/2020.

- Lire l'article.



Risque chimique : Effets sur la santé et la sécurité. Les produits chimiques présentent des dangers pour les personnes, les installations ou l'environnement : intoxications aiguës, asphyxie, incendie, explosion, pollution... Ils peuvent aussi provoquer des effets plus insidieux, après des années d'exposition du travailleur à de faibles doses, voire plusieurs années après la fin de l'exposition. Ces dangers immédiats et différés doivent être pris en compte dans le cadre d'une même démarche de prévention des risques chimiques. *INRS, 06/01/2020.*

- [Télécharger le dossier complet / infographie.](#)

Deux pesticides toxiques pour la reproduction interdits dans l'Union européenne : Suivant l'avis de l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA), la Commission européenne a décidé d'interdire deux pesticides : le chlorpyrifos et le chlorpyrifos-méthyl. Il s'agit de deux organophosphorés qui entrent dans la composition de différents insecticides. *ETUI le 12/01/2020.*

- [Lire l'article.](#)

Question / Réponse ISTNF : réparation du préjudice d'anxiété. Tout salarié ayant été en contact avec des substances nocives ou toxiques peut-il demander la réparation de son préjudice d'anxiété en agissant à l'encontre de son employeur pour manquement à son obligation de sécurité ? Réponse de E. Mercier et L. Nussli pour ISTNF Droit Santé Travail. *ISTNF le 14/01/2020.*

- [Lire l'article.](#)

Travailler jusqu'à 64 ans, qui peut y arriver ? Un collectif d'agents de la Dares, le service statistiques du ministère du Travail, s'est penché sur le travail des seniors. Il considère que la réforme à points peut aggraver leur situation. *Santé & travail, 16/01/2020.*

- [Lire l'article.](#)

CSE / formation en santé et sécurité. Le ministère du travail affirme que la durée minimale de formation en santé sécurité ne s'applique pas à tous les élus du CSE. En décembre dernier, le ministère du travail a publié un document de questions réponses sur le CSE (comité social et économique). Problème : il indiquait que la formation aux questions de santé au travail n'était obligatoire que pour les membres de la CSSCT (commission santé sécurité et conditions de travail), alors que d'après le code du travail, cette formation doit être délivrée à tous les membres du CSE. Le ministère a reconnu "une erreur de document" et a publié [une nouvelle version](#) le 17 janvier 2020. *Les Editions législatives le 21/01/2020.*

Le temps partiel thérapeutique ne succède plus nécessairement à un arrêt de travail :

Depuis fin 2019, le temps partiel thérapeutique ne succède plus nécessairement à un arrêt de travail. Auparavant, le temps partiel thérapeutique était réservé aux salariés qui avaient fait l'objet d'un arrêt de travail à temps complet indemnisé par la sécurité sociale. Puis ce point a évolué avec la loi de financement de la Sécurité sociale de 2012 : cette exigence d'un arrêt de travail à temps complet avant la reprise à temps partiel thérapeutique ne s'appliquait ni aux victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle, ni aux personnes reconnues atteintes d'une affection de longue durée. *Atousanté le 25/01/2020.*

- [Lire l'article.](#)

Témoignage : Les chutes de hauteur : privilégier les échafaudages de pieds. Selon les chiffres de l'Assurance Maladie – Risques professionnels, chaque année, plus de 10 % des accidents du travail sont dus aux chutes de hauteur. La plupart de ces accidents sont liés aux échafaudages dont l'utilisation peut provoquer des accidents graves voire mortels. Une entreprise de charpente installée en Normandie témoigne des bénéfices de l'utilisation d'échafaudages de pieds pour prévenir les chutes. *Ameli Entreprises le 29/01/2020.*

- [Lire l'article](#)



Négociation sur la santé au travail : Le Medef invite les organisations syndicales à une réunion mardi après-midi pour discuter d'une relance de la négociation sur la santé au travail dans le privé, au point mort depuis 6 mois, a appris l'AFP mercredi de source concordante. « *Nous ouvrons une négociation le 4 février (...) à la fois sur le plan de l'organisation des services de santé au travail, mais aussi tous les sujets de prévention* », a indiqué le président du Medef Geoffroy Roux de Bézieux lors d'une audition sur la réforme des retraites à l'Assemblée nationale. *Le Figaro le 29/01/2020.*

- [Lire l'article.](#)

Entreprises et santé : Comment réagir face au Coronavirus ? Selon toute vraisemblance, nous allons vivre un épisode épidémique de grande ampleur. S'il se confirme que l'on peut être contagieux avant le début des symptômes, alors les mesures barrières ne seront que partiellement efficaces et nous aurons une importante épidémie ... Le billet de William Dab. *Red-on-Line le 29/01/2020.*

- [Lire l'article](#)

Luciole : une typographie qui facilite la lecture des personnes malvoyantes. Destinée à pallier les difficultés à la lecture rencontrées par les malvoyants, la police inclusive baptisée « Luciole » a été imaginée autour d'une dizaine de critères répondants aux besoins spécifiques des personnes souffrant de déficience visuelle. *Lettres numériques le 31/01/2020.*

- [Lire l'article.](#)

Entreprises et santé : Cancers et expositions professionnelles. La Journée Mondiale du Cancer nous offre l'occasion de souligner quelques enjeux relatifs à la contribution des expositions professionnelles au fardeau global de cette maladie. *Red-On-Line, Le billet de William Dab le 04/02/2020.*

- [Lire l'article.](#)

Les partenaires sociaux s'orientent vers une négociation sur la santé au travail :

Les organisations syndicales et patronales représentatives ont confirmé leur volonté de lancer une négociation interprofessionnelle sur la santé au travail, lors d'une rencontre organisée le 4 février 2020 à l'initiative du Medef, à l'exception de la CGT qui a décliné l'invitation. Quatre dates de réunion paritaire ont été fixées : les 4 et 24 mars, le 21 avril et le 19 mai. *Liaisons sociales quotidien le 07/02/2020.*



Rapports et études

ANSES, décembre 2019

- [AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif aux études des alternatives potentielles au formaldéhyde en anatomie et cytologie pathologiques humaines](#)
- [AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif à l'évaluation des méthodes de mesure de 6 substances listées en annexe de la directive \(UE\) n° 2017/2398 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2017](#)

Favoriser l'emploi des travailleurs expérimentés : Mission sur le maintien en emploi des seniors, rapport remis au Gouvernement le 14/01/2020. *Sophie BELLON, Olivier MERIAUX, Jean-Manuel SOUSSAN, 107 pages.*

- [Télécharger le rapport.](#)

Sur le web

Vidéo : La région Normandie concentre un nombre important d'industries utilisant la **radiographie industrielle**, avec plusieurs incidents recensés ces dernières années. Cette vidéo présente ce qu'est la radiographie industrielle, le matériel utilisé, les risques et les mesures de prévention à mettre en place. *CARSAT Normandie, juin 2019, 5 mn 50.*

- [Lire la vidéo.](#)

Vidéo : Entreprises artisanales du BTP – Le B.A.-BA de la prévention. Cette animation rappelle aux chefs d'entreprise artisanale du BTP l'initiation logique d'une démarche de prévention. La vidéo se veut rassurante sur la gestion des actions de santé et de sécurité au quotidien et montre les aspects positifs de la prévention tels que l'amélioration des conditions de travail, la fidélisation des salariés et le gain de productivité. *IRIS ST, décembre 2019, 3mn 19.*

- [Lire la vidéo.](#)

Vidéo : Le 21 janvier 2020, l'INRS a organisé un webinaire consacré aux fumées de soudage. Ce séminaire en ligne propose un point complet sur les risques pour la santé et sur les mesures de prévention à mettre en œuvre pour protéger les salariés. *INRS, 58mn 37.*

- [Lire la vidéo.](#)

La boîte à outils

10 questions sur la maîtrise des transformations numériques : Les transformations numériques s'imposent désormais aux entreprises et bousculent largement les temporalités, les coopérations comme les relations avec les clients. Ce changement semble bien souvent subi plutôt que discuté et négocié. Comment faire autrement et mieux maîtriser les potentialités offertes par le numérique ? Ce « 10 questions sur la maîtrise des transformations numériques » propose aux acteurs de l'entreprise des pistes pour s'approprier ces transformations et conduire des projets adaptés aux enjeux de l'entreprise et des salariés. *ANACT le 08/01/2020, 20 pages.*

- [Télécharger la publication après inscription gratuite.](#)



Inaptitude, invalidité, incapacité, quelles différences ? Réalisé par les professionnels du SSTRN, ce nouveau dépliant de prévention a été conçu pour aider les salariés à comprendre les différences entre l'inaptitude, l'invalidité ou l'incapacité et à les informer de leurs droits. *SSTRN le 27/01/2020.*

- [Télécharger le dépliant.](#)

Les conduites addictives en entreprise : Métiers du BTP et du paysage. Chef d'entreprise : Sur le lieu de travail les addictions présentent des risques majeurs en matière de sécurité. Le « risque addictions » fait partie des risques que l'employeur doit prévenir, évaluer et formaliser dans son document unique. *IRIS-ST/OPPBT - Décembre 2019, 10 pages.*

- [Télécharger le mémo santé.](#)

Appareils et accessoires de levage : Métiers du BTP et du paysage : Vous êtes régulièrement amenés à soulever et déplacer des charges à l'aide d'appareils et d'accessoires de levage en entreprise, en atelier ou sur chantier. Ces équipements peuvent être à l'origine de graves accidents s'ils ne sont pas utilisés correctement. Soyez vigilant ! *IRIS-ST/OPPBT, décembre 2019, 10 pages.*

- [Télécharger le mémo "Appareils et accessoires de levage"](#)

Amiante : Risques pour la santé, suivi médical et surveillance post professionnelle : Dans le cadre du PRST 3 (2016-2020), la DIRECCTE et les Services de Santé au Travail d'Auvergne-Rhône-Alpes ont conçu une plaquette à destination des travailleurs concernant l'exposition au risque amiante dans le cadre professionnel et le suivi médical associé. *Décembre 2019, 4 pages.*

- [Télécharger la plaquette](#)

BTP :

Thèmes Opérationnels Prioritaires par l'Assurance maladie Risques professionnels, *décembre 2019, 11 pages :*

- [Maîtrise d'ouvrage - Constructeur maisons individuelles](#)
- [Maîtrise d'ouvrage exploitant \(bâtiments industriels, surfaces commerciales...\)](#)
- [Maîtrise d'ouvrage - Logements et bureaux](#)

Prévention du risque routier, lors des interventions sociales à domicile : Le souhait de rendre un service de qualité aux bénéficiaires est une priorité pour les professionnels lors des interventions sociales à domicile. Ce qui les conduit parfois à reléguer au second plan leur conditions de travail, notamment en ce qui concerne les déplacements professionnels qui sont pourtant fortement impactés par l'organisation du travail et les aléas du quotidien. *Carsat Normandie, janvier 2020, 13 pages.*

- [Télécharger la brochure.](#)

Comment intégrer les risques liés aux agissements sexistes et au harcèlement sexuel dans le DUERP ? les violences sexistes et sexuelles peuvent recouvrir une multiplicité de formes et une pluralité de conséquences cliniques et professionnelles pour la victime mais aussi pour l'entreprise. *SMTI Montauban, janvier 2020.*

- [Lire l'article et télécharger la fiche pratique.](#)



Les fiches prévention de l'OPPBTB : De nombreuses fiches ont été mises à jour [janvier/février 2020]

- [Le règlement intérieur](#)
- [Principales vérifications des équipements de travail, des EPI et des installations pour les entreprises du BTP](#)
- [Principaux registres obligatoires relatifs à la prévention](#)
- [Informations obligatoires et affichages en entreprise](#)
- [Les installations classées pour la protection de l'environnement \(ICPE\)](#)
- [Protection de la trémie d'escalier en maison individuelle](#)
- [Le maçon à son poste de travail - Partie 1 : les plates-formes de travail](#)
- [Le maçon à son poste de travail - Partie 2 : la protection face au vide](#)
- [Le maçon à son poste de travail - Partie 3 : les produits de maçonnerie - Caractéristiques, manutention manuelle, livraison](#)
- [Le maçon à son poste de travail - Partie 4 : les produits de maçonnerie - Fabrication des liants, approvisionnement, mise en œuvre](#)
- [Filets de sécurité - Caractéristiques](#)
- [Filets de sécurité en nappes - Mise en œuvre](#)
- [Foudre et foudroiement - Points d'impact et zones de protection](#)
- [L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux \(AIPR\)](#)

Nouveautés INRS

Brochures :

- [ED 6347](#) : Nettoyage des locaux de travail. Que faire ?
- [ED 144](#) : Fabrication additive ou impression 3D utilisant les poudres métalliques (Annule et remplace l'édition précédente)

Outils (format numérique uniquement) :

- [Outil 37](#) - Faire le point RPS dans les petites entreprises
- [Outil 42](#) : Faire le point RPS pour le secteur sanitaire et social
- [Liste des VLEP françaises](#). L'INRS met à disposition la liste des valeurs limites réglementaires (contraignantes ou indicatives) et non réglementaires établies pour des substances chimiques (gaz, poussières, aérosols...). Les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) sont exprimées sous forme de concentrations dans l'air d'une substance chimique, pour un temps d'exposition déterminé. En dessous de ces concentrations, le risque théorique d'altération de la santé est considéré comme négligeable. Pour plus d'information sur les VLEP, voir l'aide-mémoire technique [ED 984](#). INRS, janvier 2020.

Fiches toxicologiques :

28/01/2020 :

- [Butanone ou Méthyléthylcétone \(FT 14\)](#) Nouvelle édition
- [Acétylène \(FT 212\)](#)
- [Cadmium et composés minéraux\(*\) \(FT 60\)](#)
- [Acétone \(FT 3\)](#)
- [Protoxyde d'azote \(FT 267\)](#)
- [Chlorures d'alkyldiméthylbenzylammonium \(FT 253\)](#)

Focus juridique :

La collection des « focus juridiques » apporte chaque mois des réponses pratiques et concrètes sur la réglementation applicable en matière de prévention des risques professionnels.

- [Conduite d'un véhicule pour le travail : quelles obligations pour le salarié et l'employeur ?](#)



Les risques biologiques. Conférence scientifique de l'INRS. Nancy, 5-7 juin 2019 : La conférence scientifique de l'INRS consacrée aux risques biologiques, qui s'est tenue à Nancy du 5 au 7 juin 2019, a réuni plus de 200 participants issus d'une vingtaine de pays. Elle a permis de dresser un état des lieux très riche sur ces risques en milieu professionnel, en abordant au cours de quatre sessions successives les effets des agents biologiques sur la santé des travailleurs exposés, les méthodes et les stratégies pour l'évaluation qualitative et quantitative des risques biologiques, les caractéristiques des expositions au poste de travail et les mesures de prévention, notamment les moyens disponibles pour réduire les expositions. Cet article résume la teneur des contributions orales.

- [Article de 9 pages, publié dans la revue Références en santé au travail.](#)

A vos agendas !



[Voir le teaser ...](#) [45"]

Rencontres santé travail 2020 le 2 avril 2020 : Après une première édition en mars 2019, les services de santé au travail interentreprises du réseau Présanse se coordonnent pour une nouvelle journée de Rencontres Santé Travail le jeudi 2 avril prochain autour d'une thématique primordiale : Le maintien en emploi. L'occasion de faire découvrir aux employeurs et aux salariés les solutions de prévention et l'accompagnement de leur SSTI pour les mettre en œuvre.

AIST87 : Après une matinée de rencontres autour de l'offre globale de service, des actions de prévention mises en œuvre dans le cadre du maintien en emploi et en présence de ses partenaires institutionnels (CAP EMPLOI, DIRECCTE, CARSAT, MDPH, ARACT), l'AIST87 invite ses adhérents à participer à une projection du film en soirée « Le sens de la fête » avec Jean-Pierre Bacri et Gilles Lellouche. Cette projection sera suivie d'échanges et de témoignages d'entreprises locales sur le thème du maintien en emploi

- Matinée 9h – 14 h : Centre Aquapolis - Limoges.
- Soirée : A partir de 19h 45, cinéma ESTER - Limoges.

AIST19 : Le service de santé au travail de Corrèze accueille les entreprises adhérentes et les salariés tout au long de la journée autour de la thématique phare de cette journée nationale mais ouvre également son espace aux associations territoriales et locales ainsi qu'aux partenaires institutionnels. De nombreux stands accueilleront les visiteurs et des sessions d'information ciblant le maintien en emploi, les aides aux entreprises, la présentation de matériel ergonomique et d'exosquelettes compléteront ces rencontres santé travail.

- De 9h 00 à 17h 00, CCI de Brive.

ACIST23 : Le service de santé au travail de Creuse propose deux rencontres en journée au cours desquelles le maintien en emploi sera évoqué sous le prisme de la reconversion professionnelle en partenariat avec les partenaires institutionnels et les organismes d'accompagnement professionnel.

- De 9h à 11h et de 14 à 16h, locaux de l'ACIST23 – Guéret.

Les chiffres en plus

Consommation d'alcool en France : où en sont les Français ? : Santé publique France publie des données inédites avec une analyse régionale de la consommation d'alcool ainsi que des indicateurs régionaux et départementaux de morbi-mortalité associée à l'alcool. *Santé Publique France* le 14/01/2020.

- [Lire l'article](#)
- [Lire le communiqué de presse \(9 pages\)](#).
- [Bulletin de santé publique alcool en Nouvelle-Aquitaine](#)

Parlez-vous la nov'langue au bureau ? So ridiculing !

"Fooding", "impacter", "disruptif"... Le point sur ces modes et ces mots qui nous gonflent

Les néologismes à base du suffixe -ing et les anglicismes managériaux se répandent à une vitesse galopante. Qui est donc cet ami adepte du "juicing" ? Ce collègue "overbooké" ? Ce chef qui veut "disrupter" le "workflow" ? Plongée en mots troubles. *France Inter* le 24/01/2020.

- [Lire l'article.](#)

